

Publié le 24 novembre 2010

Indre : Un parc éolien « clé en main » pour la Semer

La Sem énergies renouvelables (Semer) vient d'acquérir un parc de cinq éoliennes capable d'alimenter en énergie l'équivalent de la population de la communauté de communes du pays d'Issoudun et ses 23 000 habitants.



C'est une première en France. La [Semer](#) (Société d'économie mixte énergies renouvelables) a été créée en octobre pour acquérir et exploiter un parc éolien « clé en main ». Un gain de temps précieux pour la communauté de communes du pays d'Issoudun (CCPI), la ville d'Issoudun, le conseil régional du Centre, la commune de Migny et le Syndicat départemental d'énergie de l'Indre, actionnaires majoritaires de la Sem. « Les cinq éoliennes sont immédiatement opérationnelles et l'énergie est vendue à EDF depuis début octobre », explique Guy Léon, directeur général de la Semer.

Les turbines vont générer une production moyenne annuelle de l'ordre de 23 Gigawatts sous l'action du vent, l'équivalent de la consommation électrique moyenne, hors chauffage, de 11 500 foyers, soit la population des 13 villes et villages de la CCPI (23 200 habitants). « L'objectif est avant tout de faire profiter notre territoire des bénéfices d'une telle structure, commente Guy Léon. La valeur ajoutée sera directement réinjectée dans l'économie locale à travers de nouveaux projets de développement durable ». Un véritable cercle « vertueux » devrait ainsi se mettre en place. Dans la même optique, « les activités de la Sem pourraient s'élargir, d'ici 3 à 5 ans, à d'autres énergies renouvelables telles que solaire ou biomasse », précise Guy Léon.

L'aboutissement de cette opération n'a pas été facile dans cette zone rurale. Il n'a pas été évident de réaliser le tour de table financier nécessaire. La communauté de communes et ses partenaires ont dû, entre autres, convaincre deux banques, le Crédit Agricole du Centre-Ouest et la Caisse d'Épargne Loire Centre, de rejoindre la Sem. « Les critères des banquiers sont très stricts. Ils ne s'engagent que sur des dossiers solides avec des taux de rendement net d'au moins 6 à 7 % », confie Guy Léon. La négociation avec le propriétaire du parc, Nordex, qui a implanté au total 19 éoliennes sur le territoire de la CCPI, a également longuement discutée. Le retour sur investissement pour la Sem est prévu sur une durée de l'ordre de 15 ans.